



Le maire Pierre Kwemo n'a malheureusement pas célébré sa libération au rythme de la fanfare à Bafang, comme il aurait souhaité.

Augustin Mbang Ndongo, sous-préfet de cette circonscription administrative a tout simplement interdit l'organisation de la manifestation publique annoncée par l'Union des mouvements socialistes (UMS), le dimanche 24 février 2019 à la Place des fêtes de Bafang. L'autorité pour justifier sa décision a évoqué « les troubles graves à l'ordre public ».

Certaines sources contactées sur place hier par la rédaction de 237actu.com, ont annoncé Pierre Kwemo, en résidence surveillée. Gendarmes et policiers se sont mobilisés pour dissuader toute tentative de rassemblement.

Le maire Pierre Kwemo, avait été mis aux arrêts le vendredi 12 janvier 2019 pour "destruction de biens privés". C'est une affaire qui remonterait à près de 20 ans. Selon certaines sources, il s'agirait d'un terrain que Pierre Kwemo a vendu aux propriétaires des quincailleries Quifeuou,

Le nouveau propriétaire avait donc entrepris l'exploitation de son nouvel espace en procédant à la « casse » d'une résidence qui s'y trouvait. Dès lors, un locataire a entrepris une action en justice pour destruction de ses biens.

L'on apprendra que la « fuite » de Quifeurou va faciliter l'interpellation de l'homme politique. Il lui est alors demandé un dédommagement estimé à 100 millions FCFA.

Rappelons que l'arrestation de Pierre Kwemo avait provoqué un tollé général dans son fief, à Bafang. Ses partisans, parlants d'une « cabale orchestrée" par le pouvoir de Yaoundé avaient manifesté pour la libération du "prisonnier politiques" . Il a été finalement libéré sous caution le 12 février dernier.